JOURNAL des GRÈVES

No 18, JUILLET 1990

SOLIDARITE RIVE - CAMPAGNE

En demandant l'inscription de la Grande Cariçaie dans la *Convention relative aux zones humides d'importance internationale,* la Suisse vient de consacrer la valeur transfrontières de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Cette importance est particulièrement manifeste pour de grandes populations d'oiseaux qui passent ici une partie de leur existence: morillons venant de Sibérie pour hiverner, milans noirs repartant en Afrique après l'été, petits échassiers à l'étape.

Ces nomades ne survivent que si toutes leurs résidences sont sauvegardées. Si donc les pays conviennent de protéger des espèces, il est raisonable qu'ils s'entendent sur la conservation de leurs milieux vitaux. En proposant la Grande Cariçaie pour la Convention de Ramsar, la Suisse assume sa responsabilité vis-à-vis des espèces migratrices, patrimoine international.

En deçà de ces vols spectaculaires et des milliers de kilomètres parcourus par les longs courriers, il est de plus modestes migrateurs: eux aussi partagent leur vie entre biotope de reproduction et terrain de chasse, mais pour eux, les distances se mesurent plutôt en hectomètres.A beaucoup d'égards le marais a sa vie propre, mais il est connecté de mille façons avec l'extérieur. Le lac d'un côté, la forêt de l'autre l'ouvrent à des échanges. Les cours d'eau, les cordons boisés sont des couloirs abrités que les mammifères ou les batraciens utilisent dans leurs déplacements quotidiens ou saisonniers. Crapauds, tritons, grenouilles ne survivent dans les marais que s'ils trouvent dans la campagne, où ils passent la plus grande partie de leur vie, un milieu suffisamment divers et naturel pour se réfugier et s'alimenter. Ce qui se passe ici se répercute indirectement sur les marais.

L'arrière-pays de la Grande Cariçaie a une incontestable vocation agricole. Il faut cependant que ses exploitants sachent combien leur domaine est important pour la survie de bien des espèces du marais. Qu'ils le veuillent ou non, la sauvegarde de la faune riveraine est aussi leur affaire.

MAURICE ROLLIER,
GROUPE D'ETUDE ET DE GESTION

L'ARRIERE-PAYS

L'arrière-pays de la Grande Cariçaie est demeuré essentiellement rural et n'a pas connu la forte urbanisation des autres régions lacustres de notre pays; ainsi, 11 des 15 communes riveraines comptent moins de 500 habitants et le total de leur population résidente à l'année est inférieure à 10'000.

Au sud du lac, les anciennes plaines alluviales (Seeland, Broye, Menthue) sont intensivement cultivées et ne conservent que de rares reliques du Grand Marais. Mais des biotopes humides secondaires comme les gravières ou les glaisières sont riches d'invertébrés et de batraciens pionniers. Ainsi, la rainette et l'alyte ou certaines libellules comme l'orthetrum brun ou l'agrion nain y disposent de lieux de ponte plus favorables que sur les grèves. Ces milieux sont ainsi un complément précieux des marais riverains du lac.

Le bassin molassique se caractérise par un relief marqué de collines et de côtes boisées, particulièrement entre Yverdon-les-Bains et Estavayer-le-Lac. Plusieurs cours d'eau ont taillé dans la molasse des vallons profonds, difficiles d'accès. Ces pentes boisées servent de refuges à la faune et facilitent ses déplacements. On y rencontre par exemple une population prospère de chamois et de nombreux rapaces. Ce paysage de collines a aussi conservé des éléments des écosystèmes ruraux traditionnels. Haies, cordons boisés, cultures, prairies maigres, pâturages buissonneux, ruisseaux, fossés, forêts mixtes, bosquets, lisières, vergers, villages...; chacun de ces milieux abrite des communautés vivantes particulières. Ensemble, ils forment une mosaïque remarquable de milieux interdépendants, étroitement imbriqués.

Dans les années 70, l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse recensait une centaine d'espèces par carré de 100 km2 au sud du Lac de Neuchâtel contre 70 à 90 dans d'autres régions du Moyen pays. C'est un indice sûr de sa valeur naturelle supérieure à la moyenne nationale.

Tous milieux confondus, ce sont quelques 190 espèces de vertébrés qui sont répertoriés dans l'arrière-pays du lac : 20 espèces de poissons, 12 de batraciens, 6 de reptiles, 115 d'oiseaux et 35 de mammifères.

Grèves pouponnières

Après leur reproduction, beaucoup d'amphibiens quittent les rives du lac et se dispersent. Leur habitat est vaste et varié : forêts riveraines et de l'arrière-pays, prés, cultures, jusqu'aux jardins des villages. On sait par des marquages qu'ils peuvent s'éloigner de plusieurs kilomètres de leurs lieux de ponte. En fin d'automne beaucoup reviennent jusqu'aux forêts riveraines où ils s'enfouissent pour passer l'hiver. Au premier printemps, il y a la migration de fraie, suivie du retour en forêt. En été, les jeunes à leur tour quittent les étangs pour l'arrière-pays où ils se développeront pendant 2 à 3 ans avant de revenir frayer là où ils sont nés.

Pour favoriser leurs migrations, il faut conserver les ravins, les cordons boisés et tous les biotopes semi-naturels qui relient la rive à l'arrière-pays. Les batraciens sont sensibles au morcellement de leurs habitats. La construction de routes, de zones résidentielles entre leurs lieux d'alimentation et de reproduction peuvent éliminer des populations ou les fragmenter en petites unités plus vulnérables. Lorsque ces coupures existent, il y aurait lieu de restaurer des couloirs d'échange. Là où le trafic routier est dense, il peut décimer leurs effectifs comme entre Yverdon et Yvonand où une population de plus de 10'000 individus a diminué de 50% en 10 ans. La création de passages sous-route est alors une mesure technique de protection indispensable.

Grèves nour

En période de reproduction, les rives du lac représentent un réservoir alimentaire essentiel pour de nombreux prédateurs de l'arrière-pays : les renards et les putois viennent y chasser depuis les pentes forestières et l'on observe facilement les allées et venues du milan noir et du héron cendré entre le lac et les arbres où sont construits leurs nids.

Le faucon hobereau est un prédateur spécialisé dans la capture des hirondelles. Il les suit partout : en hiver, il est avec elles en Afrique équatoriale et les raccompagne chez nous en avril. Mais il n'élèvera ses jeunes qu'au mois de juillet, lorsque se seront émancipées

les p
aire
plei
lorsq
toir
ver
auss
voit
com
Chev
rant
d'au
C'es
froi
des
secte

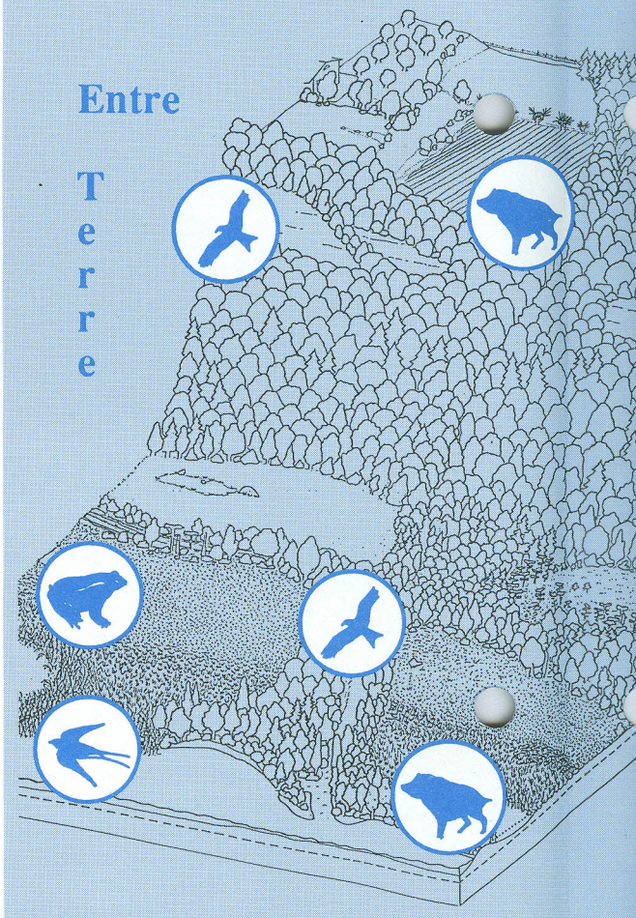

Grèves hospi

En été, les roselières servent de gîte nocturne aux hirondelles de cheminée et de rivage qui se sont alimentées dans la région du lac. Ces dortoirs - plus d'une dizaine sont réguliers - peuvent compter chacun des milliers d'individus. En période de migration, il s'enrichissent d'espèces palustres ou rurales en transit, comme la bergeronnette grise ou l'étourneau.

En hiver, la nourriture est rare dans les marais et ceux-ci sont quasi déserts la journée. Ils ne s'animent que le soir

avec
alim
ce s
(sur
vien
sont
une
près
pose
rapa
lui e

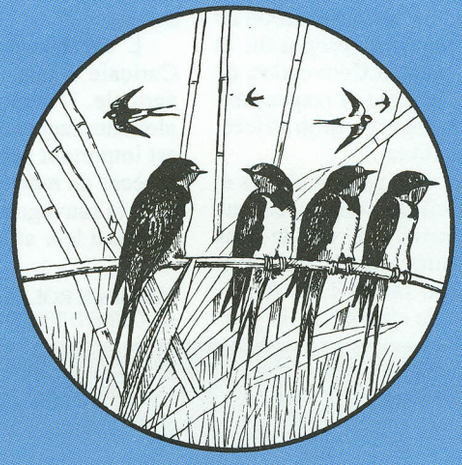

s nourricières

rives
ir ali-
breux
es re-
hasser
on ob-
ues du
ntre le
s leurs

dateur
niron-
ver, il
iale et
avril.
mois
cipées

les premières nichées d'hirondelles. Son aire est située en forêt, loin du lac, en pleine campagne. Les soirs d'été, lorsque les hirondelles viennent au dortoir au bord du lac, il est là pour prélever sa dîme. Mais les hobereaux sont aussi insectivores et en mai-juin, on les voit souvent se rassembler (on en a compté jusqu'à 30 dans la région de Chevroux) pour chasser des heures durant les essaimages de libellules et d'autres insectes au-dessus du marais. C'est là qu'on verra aussi, lorsque le froid et la pluie sévissent longtemps, des milliers de martinets chasser les insectes qui font alors défaut ailleurs...

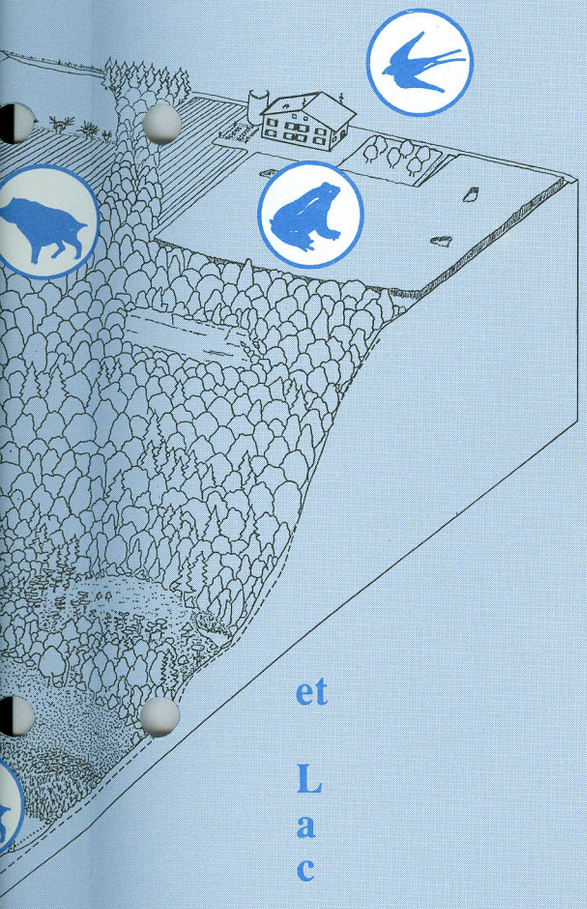

et

L
a
c

s hospitalières

e gîte
minée
s dans
- plus
euvent
ndivi-
'enri-
urales
nnette

e dans
léserts
e soir

avec le retour des oiseaux qui se sont alimentés dans l'arrière-pays. Au Fanel, ce sont ainsi près de 200 oies sauvages (surtout celles des moissons) qui reviennent chaque soir dans la réserve.

Les dortoirs du busard Saint-Martin sont également réputés : ils sont jusqu'à une trentaine à se rassembler en fin d'après-midi au-dessus de marais où ils se poseront à la nuit tombante. Un autre rapace nordique, le faucon émerillon lui est souvent associé.

L'exemple des mammifères

En hiver, les mammifères apprécient les grèves car la neige est plus rare à l'altitude du lac que dans les collines de l'arrière-pays. Il nous est arrivé, vision insolite, de surprendre alors des chamois dans les roselières. Les renards et les blaireaux se reproduisent nombreux dans les forêts de pente où ils occupent une position stratégique entre les marais et les zones rurales qu'ils visitent tour à tour.

Les sangliers se reproduisent volontiers sur les grèves. Ils mettent bas dans des "chaudrons" nids volumineux de laiche (1 m. par 1 m. pour 0,3 à 0,5 m. de haut) accumulée sous les buissons de la dune ou des lisières, mais aussi parfois en plein marais inondé. Ils y resteront quelques jours puis passeront les premières semaines de leur vie sur les grèves. En été, ils commenceront leurs incursions dans les plantations de maïs. Afin de limiter les dégâts aux cultures, la Conservation de la faune a organisé leur nourrissage mais elle doit veiller aussi à contrôler leurs effectifs. La protection de la nature est d'accord qu'on en limite le nombre, même dans les réserves naturelles. Mais elle espère que cette collaboration agriculture-nature aura sa réciproque en zone rurale, par exemple par la conservation des milieux semi-naturels indispensables à certaines espèces riveraines.

LES DESERTS DE L'ABONDANCE

L'agriculture intensive a bouleversé et banalisé le paysage rural et cette dégradation s'accentue : fauche précoce et répétée des prairies, usage accru de biocides et de fertilisants, éradication des milieux semi-naturels. Et si ce paysage conserve par endroits l'apparence de la diversité propre aux écosystèmes ruraux traditionnels, ce n'est déjà plus souvent qu'une façade, un squelette vidé de sa substance naturelle... Dans la majorité des communes riveraines, les nouvelles constructions envahissent la ceinture traditionnelle des vergers et les coteaux où subsistaient les rares zones d'agriculture extensive.

La dégradation des écosystèmes ruraux a été révélée d'abord par la régression des oiseaux : ont disparu dès les années 50, les espèces liées aux prairies humides comme le râle des genêts et le traquet tarier; puis ce furent les insectivores spécialisés dans les grosses proies type hannetons. Et si l'on y rencontre encore quelques-uns de ces oiseaux autrefois répandus et aujourd'hui parmi les plus rares de notre pays comme la perdrix, la chouette chevêche, le torcol ou la huppe, leurs effectifs sont devenus si faibles que leur fin rapide est inéluctable. Depuis quelques années, les populations d'autres espèces s'effondrent (hibou moyen-duc, fauvette grisette, pipit des arbres) et à peine une dizaine d'espèces rurales, comme la chouette effraie et le bruant jaune paraissent pouvoir s'adapter à l'agriculture industrielle. Le déclin des papillons a été tout aussi dramatique : des 79 espèces présentes dans le Seeland au début du siècle, 33 ont disparu, 18 sont proches de l'extinction, 16 régressent et seules 12 espèces ne sont pas menacées. On pourrait répéter ce triste constat avec la flore, le lièvre ou la plupart des espèces qui ont besoin de campagne pour vivre...

Quel avenir dès lors pour les batraciens, oiseaux et mammifères que nous protégeons sur les rives mais qui ont besoin de l'arrière-pays ? Leur appartenance aux milieux riverains paraît les avantager: ainsi, des espèces qui se reproduisent aussi sur les rives comme les pics vert et cendré ou le coucou, ou s'y alimentent comme le hobereau, ont encore des populations prospères ici alors qu'elles ont beaucoup régressé ailleurs. Pour combien de temps ? L'optimisme n'est pas de mise. La protection de la nature est désarmée et le renforcement de ses lois n'a eu jusqu'ici que des effets dérisoires. Il est temps que la politique agricole prenne enfin en compte les intérêts légitimes de la nature de nos campagnes.

Ramsar 1990

Montreux a accueilli du 22.06 au 04.07 1990 la 4ème Conférence des parties contractantes à la Convention de Ramsar. Cette dernière confère un statut de protection international à 468 zones humides représentant 30 millions d'hectares, répartis dans 57 pays des 5 continents.

A cette occasion, la Suisse a proposé l'inscription de 6 nouvelles zones humides qui viendront s'ajouter aux 3 réserves de Bas Lac de neuchâtel (BE-NE-VD) et aux Bolle di Magadino (TI).

Les responsables de la gestion de la Grande Cariçaie sont heureux de l'inscription à cette Convention de l'ensemble des zones naturelles figurant au plan directeur Vaud-Fribourg de la rive sud. Cette reconnaissance internationale récompense les efforts importants consentis ici depuis 1980.

La Grande Cariçaie a également accueilli plus de 200 délégués le ler juillet, jour de l'excursion officielle de cette conférence.

REDACTION : *M. ANTONIAZZA*

REALISATION: *F. ROLLIER*
JC. BECK

Le journal des grèves est tiré à 4000 exemplaires et adressé gratuitement à ses lecteurs.

GRANDE-CARIÇAIE
GROUPE D'ETUDE
ET DE GESTION

Champ-Pittet
1400 Cheseaux-Noréaz
Tél. 024/23.13.41

ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

Dans sa séance du 12.06.90, la Commission de gestion des zones naturelles de la rive sud du lac a adopté le programme et le budget d'entretien pour la période août 90 - mars 91. En voici les aspects principaux :

Elbotel effectuera le fauchage de 85 hectares de roselières et de prairies à grandes laiches.

PROGRAMME DE LA SAISON 1990-1991

Dans les prairies à laiches, les agriculteurs de la région seront invités à faucher une surface de 33 hectares. Le débroussaillement des lisières sera opéré entre Yverdon et Yvonand, à Cheyres et à Chevroux.

Des groupes de bénévoles faneront des clairières cet automne à Cheseaux-Noréaz.

Dans les grèves de Champmartin, des étangs peu profonds seront creusés à l'intention des batraciens et des insectes aquatiques.

A Cudrefin, les grands arbres d'un tronçon de lisière seront coupés afin de mettre en lumière le manteau forestier et de favoriser l'alimentation et la reproduction des oiseaux et des papillons.

Au chapitre des terrassements, citons l'entretien d'un chenal séparant le marais d'une zone de chalets (Cheyres) et la remise en état des bassins de lutte anti-feu de la région Yverdon-Yvonand; cette dernière intervention sera dirigée par le Service des forêts.

Le budget adopté pour les travaux d'entretien s'élève à Fr. 360'000.-.

Les

Aux conducteurs de la locomotive à vapeur de l'Orient-Express, version retro, en visite chez nous le 5 mai dernier. Leur étincelante démonstration de dispersion d'escarbilles laissera un souvenir durable aux pompiers qui se sont rassemblés en nombre après coup sur leur passage. Plusieurs foyers dans la réserve de Cheyres ont provoqué l'incendie de près de 6 ha de prairies marécageuses et de forêts riveraines.

Agriculteurs de la région du lac

Prairies à faucher

Les responsables de la gestion de la Grande Cariçaie cherchent à revitaliser le fauchage des prairies à litière par les agriculteurs. Suite au succès de la campagne de 1989 où l6 parcelles de laiches représentant une surface de 27 ha ont été entretenues avec du matériel agricole standard, la Commission de gestion des zones naturelles de la rive sud a décidé pour 1990 :

- **L'octroi d'une subvention de Fr. 750.- par hectare de marais entretenu.** Cette subvention est accordée pour le fauchage, le bottelage et l'évacuation complète de la litière de parcelles de 1 à 3 ha préalablement délimitées par le groupe de gestion.
- **La paille reste propriété de l'agriculteur.**
- **L'octroi d'une subvention supplémentaire de Fr. 250.-/ha pour favoriser l'écoulement de cette paille** auprès de viticulteurs ou d'agriculteurs n'habitant pas la région. Cette subvention contribue aux frais de stockage temporaire des bottes chez l'agriculteur et à leur rechargement sur camion.

Ces subventions ont été déterminées en collaboration avec le Service vaudois de vulgarisation agricole. Les parcelles doivent être fauchées entre mi-août et fin septembre. Les candidats doivent s'annoncer auprès du groupe de gestion.

Paille des marais

Conditionnée en bottes carrées standard, cette litière, sera disponible dès mi-août à un prix avantageux chez les agriculteurs. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au groupe de gestion qui leur transmettra les adresses des détenteurs de bottes.

Pour les balles rondes produites par Elbotel, on pourra s'en procurer dès la mi-septembre aux conditions habituelles.

Dessins : P. Reymond
B. Mülhauser

PP 1400 Yverdon 1